

DÉCLARATION DE PERFORMANCES N° 04

Selon le RÈGLEMENT (UE) N° 305/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la
directive 89/106/CEE du Conseil

1- Code d'identification unique du produit type :

850- 425

2- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4

850 - 425

3- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Produits saupoudrés sur des peintures, des enduits à chaud et des enduits à froid,
immédiatement après l'application sur la chaussée**

4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

POTTERS BALLOTINI SAS

4 Rue des Champs Elysées

ZI du Pont Panay

03500 – Saint Pourçain sur Sioule

5- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

- 6- L'organisme notifié COPRO (N°1137) a réalisé, selon le système 1, les tâches suivantes :
- la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage),
 - l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et de contrôle de la production en usine, et
 - une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine,

et a délivré le **certificat de constance de performances 1137-CPR-0472/81**

7- Performance déclarée

<i>Caractéristiques essentielles des microbilles de verre</i>	<i>Performances</i>		<i>Spécifications techniques harmonisées</i>
GRANULARITE :	Tamis en µ	Refus cumulé en masse %	EN 1423 : 2012 + AC : 2013
	1000	0 à 2	
	850	0 à 10	
	600	40 à 80	
	425	95 à 100	
Pourcentage pondéré maximal de microbilles de verre défectueuses :	VALIDE		
Caractéristiques de visibilité : indice de réfraction	CLASSE A		
Substances dangereuses : Arsenic / Plomb / Antimoine	CLASSE 1 : ≤ à 200 ppm		
Durabilité : Résistance à l'action des agents chimiques : eau, acide chlorhydrique, chlorure de calcium et sulfure de sodium :	VALIDE		

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 7.

La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Fait le *12-03-2015*
A Saint Pourçain sur Sioule

Jean Louis Langiaux
Directeur du site

POTTERS BALLOTINI S.A.S.
ZI du Pont Panay
03500 Saint Pourçain sur Sioule
France